

# Preuve de dépôt

Vous venez de déposer un dossier de demande de déclaration ICPE concernant le projet Hangar D3 au Port de Commerce sur la commune principale de l'AIOT Port de Commerce 62480 LE PORTEL.

La référence de votre dossier est A-3-JAV7ITJCX et concerne une demande de type "une déclaration de cessation d'activité"

Ce numéro et ce code postal vous seront nécessaires pour déposer les éventuels compléments et pièces de procédure que sollicitera l'administration.

Votre dossier a été transmis le 15/12/2023 à 17h14 au(x) service(s) concerné(s) par votre démarche.

## 1 - Type de déclaration

### Identification et orientation de la demande

Votre demande concerne : **une déclaration de cessation d'activité**

Numéro d'AIOT : **Je ne connais pas mon numéro d'AIOT**

Service instructeur : **La D(R)EAL ou la DRIEAT**

### Conditions d'engagement du déclarant

- **Je m'engage à ce que les fichiers déposés comprennent les informations réglementaires requises, dont les références sont rappelées pour chaque dépôt de fichier tout au long de la téléprocédure.**
- **Je m'engage à prendre connaissance et à respecter les prescriptions générales ministérielles applicables à chaque rubrique de la nomenclature des installations classées, consultables sur le site <https://aida.ineris.fr/>**
- **Je prends note que tous les plans réglementaires sont déposés en fin de la téléprocédure.**
- **En initiant le dépôt de mon dossier via la téléprocédure, je m'engage à déposer les compléments ainsi que les pièces de procédures (attestation de mise en sécurité, ...) sur [Service-public.fr](https://service-public.fr)**

## 2 - Déclarant

---

## Déclarant

Pétitionnaire ou mandataire : **Déclarant**

## Personne morale

N° SIRET **80483471100041**

Raison sociale **SOCIETE D'EXPLOITATION DES PORTS DU DETROIT (SEPD)**

Forme juridique **SA à conseil d'administration (s.a.i.)**

Le nom de la personne, physique ou morale, qui exerce une activité soumise à la réglementation relative aux ICPE est une information regardée comme nécessaire à l'information du public, publié sans anonymisation en application des dispositions du 3° de l'article D312-1-3 du code des relations entre le public et l'administration.

Toutefois, si sa publication fait craindre des représailles ou est susceptible de porter atteinte à la sécurité publique ou à la sécurité des personnes, l'exploitant personne physique peut demander que la donnée ne soit pas mise en ligne au titre de l'application du d) de l'article L311-5 du code des relations entre le public et l'administration.

## Adresse en France

**285 AVENUE CALAIS**

**62100 CALAIS**

## Signataire

Qualité : **Directeur général**

## Référent

Fonction : **Responsable QSE**

### 3 - Description de l'installation

Nom de l'installation : **Hangar D3 au Port de Commerce**

### 4 - Localisation

## Localisation de l'installation

## Port de Commerce

### 62480 LE PORTEL

X : 599439

Y : 7069286

Projection : Lambert 93

Le déclarant joint à la déclaration les plans suivants :

- Un plan de situation du cadastre à jour dans un rayon de 100m
- Un plan d'ensemble à jour à l'échelle de 1/200 au minimum, accompagné de légendes et descriptions permettant de se rendre compte des dispositions matérielles de l'installation et indiquant l'affectation, jusqu'à 35 mètres au moins de celle-ci, des constructions et terrains avoisinants ainsi que les points d'eau, canaux, cours d'eau et réseaux enterrés (un plan jusqu'au 1/1000 est admis sous réserve que les éléments précités restent lisibles).

## 5 - Activité du site

Les informations de cette étape ne sont pas nécessaires pour cette démarche.

## 6 - Cessation d'activité

### Information concernant la cessation d'activité

Sur le site de l'installation, le déclarant exploite (ou a exploité par le passé) déjà au moins :

- Une installation classée relevant du régime d'autorisation : **Non**
- Une installation classée relevant du régime d'enregistrement : **Non**

Date de mise à l'arrêt de l'installation : **15/12/2023**

Il s'agit d'une : **Cessation totale de l'activité**

Parcelles concernées par la cessation d'activité :

- Parcelle 1 : **Le Portel 62480 ( 000 , AB , 0112 )**

Rubriques des installations classées concernées par la cessation :

Rubrique	Alinéa	Libellé des rubriques	Régime
1510	1510-2-c	Entrepôts couverts	DC

### Mesures prises ou prévues pour assurer la sécurité du site

Evacuation des produits dangereux et gestion des déchets présents sur le site, en précisant le calendrier prévisionnel :

**Pas de stockage dans ce hangar. Les déchets seront triés et traités par un prestataire.**

Interdictions ou limitations d'accès au site, en précisant le calendrier prévisionnel :

**L'accès au hangar est sécurisé par un contrôle de badge à l'entrée du site portuaire.**

Suppression des risques d'incendie et d'explosion, en précisant le calendrier prévisionnel :

**La fosse pour le fuel, se situant devant le local chaudière, sera retirée.**

Surveillance des effets de l'installation sur son environnement, tenant compte d'un diagnostic proportionné aux enjeux, en précisant le calendrier :

**Une étude de sol a été réalisée par un bureau d'étude**

Mesures destinées à placer les terrains de l'installation dans un état permettant un usage futur du site comparable à celui de la dernière période d'exploitation de l'installation :

**L'emplacement sera un futur terre-plein pour du stockage de pierre à chaux principalement, mais également du stockage d'enrochements, de pneus broyés et de castine ; la dalle ne sera pas refaite et restera telle qu'elle est aujourd'hui. Des travaux vont être réalisés: - Mise en œuvre de bloc béton type « LEGO » de dimension 0.8/0.8 Longueur 1 à 2 mètres, directement sur la plateforme existante sur les 3/4 du périmètre. - Mise en œuvre d'un mur de soutènement de 4 mètres de haut sur 44 ml, le chargement sera réalisé que par le côté « sable vrac », le BET fournira la note de calcul validant le dimensionnement de l'ouvrage avant mise en œuvre, l'ensemble des travaux connexes fait partie de la prestation (terrassement, semelle béton, positionnement et réglage des murs, empierrement, réfection de la zone à l'identique, etc...).**

Une attestation de mise en sécurité pour cette cessation d'activité est-elle disponible ? **Non**

### [Engagement du déclarant](#)

**Je confirme avoir informé par écrit le propriétaire du terrain sur lequel est sise l'installation ainsi que le maire ou le président de l'établissement public de coopération intercommunale compétent en matière d'urbanisme**

**Je m'engage à déposer l'attestation de mise en sécurité, compte tenu des rubriques concernées par la cessation d'activité, conformément à l'article R. 512-66-1 du code de l'environnement.**